

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 23 JUIN 2009

L'an deux mil neuf, le vingt trois juin, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Bernard HORNY, Daniel SIFFERT, Jean-Marc WEBER et Mme Marie-Odile FUGLER, Adjoint, Mmes Liliane GRUNEISEN, Sylvie PLAIN, Fabienne GARCETTE et Monique HEITZLER, Conseillères Municipales, MM. Bertrand MECHLER, Christophe SCHALLER, Christophe HAWECKER et Michel HAENNIG, Conseillers Municipaux.

ABSENTS avec EXCUSE : MM. Daniel ROTHENFLUG et Vincent WERNER, Conseillers Municipaux.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Martine REININGER.

M. Daniel ROTHENFLUG, Conseiller, a donné procuration de vote à M. Daniel SIFFERT, Adjoint.

M. Vincent WERNER, Conseiller, a donné procuration de vote à M. Bertrand MECHLER, Conseiller.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17/04/2009
- 2/ Embauches saisonnières à l'atelier communal
- 3/ Chasse : radiation-accord sur nouveau co-fermier lot N° 2
- 4/ Décision Modificative N° 1
- 5/ Subventions pour jeunes licenciés sportifs
- 6/ ERDF – commune de Wuenheim : convention de servitude pour mise à disposition d'un terrain pour poste de transformation
- 7/ Cimetière : création d'un columbarium

- 8/ Diagnostic éclairage public : résultat de l'appel d'offres
- 9/ Aménagement rue Principale et place de l'église : résultat de l'appel d'offres et convention de mandat avec le Conseil Général du Haut-Rhin
- 10/ Révision du POS et transformation en PLU : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 11/ Plan de développement du Numérique dans les écoles rurales
- 12/ Dépenses pour fêtes et cérémonies
- 13/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 14/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 15/ Compte-rendu des délégations au Maire
- 16/ Divers (acceptation d'un don – informations diverses)

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Il fait part des procurations suivantes :

- M. Daniel Rothenflug à M. Daniel Siffert
- M. Vincent Werner à M. Bertrand Mechler

Il adresse ensuite ses remerciements et/ou félicitations :

- à la Société de Musique "Espérance" pour la sérénade du 1^{er} mai,
- au Corps des Sapeurs-Pompiers pour l'aubade du 03 mai,
- aux anciens combattants et à la clique des sapeurs-pompiers pour leur participation à la cérémonie du 08 mai ainsi qu'à celles et ceux qui ont préparé le verre de l'amitié,
- aux représentants de l'OMSL et à toutes les personnes qui ont participé à la Foire aux Vins de Guebwiller le 21 mai,
- aux organisateurs et aux généreux donateurs du don du sang du 26 mai,
- à l'école maternelle « les petits sarments » pour le beau spectacle du 06 juin,
- à l'amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation du 2e marché aux puces le 07 juin,
- à toutes les personnes ayant assuré un poste au bureau de vote le 07 juin,
- aux membres du Conseil Municipal des Jeunes qui ont élu leur Maire et Adjoints le 09 juin, et qui ont planté le massif à l'entrée de la rue de la Fonderie,
- à M. l'Abbé Nicolas Acker qui a été ordonné prêtre le 07 juin en la cathédrale de Strasbourg, ordination à laquelle M. le Maire a représenté la commune,
- à M. le Curé Grosstephan, à la Fabrique de l'Eglise, aux membres du Conseil Municipal, aux bénévoles, à M. Reeb et à toutes les sociétés ayant organisé et participé à la Fête-Dieu et à la première messe de M. l'Abbé Nicolas Acker le 14 juin, - à M. Hans Grünwald, citoyen d'honneur pour le don de 700 € fait à la commune,
- aux quêteurs et aux généreux donateurs de la lutte contre le cancer, quête qui a rapporté 4.393 €,
- à M. Eric Fugler pour l'aide apportée lors des travaux de terrassement, rue de la Fonderie,

Il fait part ensuite des lettres et cartes de remerciements émanant de :

- M. et Mme Bernard Fugler à l'occasion de leurs noces d'or,

- M. et Mme Alphonse Woinson à l'occasion du 80^e anniversaire de Madame et de leurs noces de diamant,
- M. l'Abbé Nicolas Acker pour la croix et la médaille offertes à l'occasion de sa première messe,
- Mme Martine Reininger pour la « surprise » à l'occasion de son anniversaire,
- la prévention routière – comité départemental du Haut-Rhin et l'APA pour la subvention communale 2009,
- l'Office du Tourisme de la Région de Guebwiller-Soultz pour la présence du Char de la Fête du Vin Nouveau à la Foire aux Vins le 21 mai,
- l'Ecole Maternelle « Les petits sarments » pour la prise en charge des frais de bus pour la sortie du 19 juin.

Enfin, il présente ses meilleurs vœux de convalescence à Mlle Marie Stéphann, Adjoint Administratif à la commune.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 AVRIL 2009 :

Le Procès-Verbal de la séance du 17/04/2009 est approuvé à l'unanimité.

2° / POINT : EMBAUCHES SAISONNIERES A L'ATELIER COMMUNAL :

A l'instar des années précédentes, afin d'assurer la continuité du service durant la période estivale et de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement, le recrutement de personnel saisonnier est envisagé.

C'est ainsi qu'il est proposé d'embaucher trois jeunes habitant la commune pour une période de quatre semaines chacun.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide le recrutement de 3 jeunes, pour faire face à un besoin saisonnier, en application des dispositions de l'article 3 – alinéa 2, de la loi statutaire N° 84-53 du 26 janvier 1984,
- décide que leur durée hebdomadaire de travail est fixée à 35 heures,
- décide que leur rémunération est fixée par référence à un indice de la grille de rémunération de la Fonction Publique Territoriale, soit l'indice brut 297, indice majoré 290 du 1^{er} échelon de l'échelle 3,
- les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2009, article 6413.

3° / POINT : RADIATION – ACCORD SUR NOUVEAU CO-FERMIER : LOT DE CHASSE N° 2 – M. Michel Contini :

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire d'une lettre émanant de M. Michel Contini, Adjudicataire du lot de chasse communale N° 2.

Nous y sommes informés de la démission d'un co-fermier et une nouvelle candidature est proposée. Il s'agit de M. Jean-Maurice MOINAT demeurant à Trevenans (90). Tous les documents obligatoires ayant été joints à la demande (extrait du casier judiciaire, photocopie du permis de chasse du nouveau co-locataire, photocopie des pièces d'identité), la requête de M. Michel Contini peut être mise en délibération.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4° / POINT : DECISIONS MODIFICATIVES N° 1 AU BUDGET M 14 :

En vue de solder l'amortissement d'équipement concernant les travaux de la conduite d'évacuation des eaux de ruissellement de l'ancien réservoir, il y a lieu de prendre une décision modificative au budget M 14.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Principale (tronçon rue de la Fonderie – rue de l'Eglise) et de la place de l'église, il y a lieu de procéder à un transfert de crédits.

Le tableau ci-après retrace ces modifications, à savoir :

| OBJET | Article | Dépenses | Recettes |
|---|----------------|-----------------|-----------------|
| Conduite d'évacuation des eaux de ruissellement | 13913 | 55 € | |
| | 023 | 55 € | |
| | 777 | | 55 € |
| | 021 | | 55 € |
| Aménagement rue Principale et place de l'Eglise | 2152 | - 145.000 € | |
| | 2315 | + 145.000 € | |

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5° / POINT : SUBVENTIONS POUR JEUNES SPORTIFS LICENCIÉS :

Le Conseil Général du Haut-Rhin alloue une aide annuelle en faveur des jeunes licenciés sportifs des clubs haut-rhinois.

Pour les jeunes licenciés des associations sportives des écoles primaires adhérant à l'USEP, cette aide s'élève à 2,30 € par licence.

C'est ainsi que le Conseil Général du Haut-Rhin vient de nous faire parvenir le tableau recensant les élèves de notre école primaire affiliés à l'USEP, soit 42 licenciés x 2,30 € =

96,60 €. La commune est invitée à verser un montant au moins équivalent à l'aide départementale.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de verser cette aide pour toutes les demandes à venir. Les crédits sont prévus au budget primitif, article 65738 (classes vertes ou autres) ou 65748 (subventions diverses).

6° / POINT : ERDF – COMMUNE DE WUENHEIM : CONVENTION DE SERVITUDE POUR MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR POSTE DE TRANSFORMATION :

Electricité Réseau Distribution France (E.R.D.F.) vient de nous transmettre une convention de servitude pour mise à disposition d'un terrain pour poste de transformation. Le projet de convention a été transmis aux Conseillers

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

7° / POINT : CIMETIERE : CREATION D'UN COLUMBARIUM :

Le budget primitif 2009 prévoit, entre autres, la création d'un columbarium au cimetière.

2 offres sont parvenues à la mairie et émanent de :

- Pompes Funèbres Hoffarth de Sultz : 8 cases pour un montant de 12.747,00 € TTC
- CIMTEA de Saint-Avold : 12 cases pour un montant de 8.979,08 € TTC

En plus de cette installation, il y a lieu de prévoir l'aménagement du site à l'intérieur du cimetière. L'entreprise Royer Frères de Moosch a transmis un devis pour un montant de 2.423,57 € TTC.

La commission «bâtiments-finances-urbanisme-associations» réunie le 18 mai 2009 propose au Conseil Municipal de retenir l'offre de CIMTEA de Saint-Avold, offre la moins-disante avec davantage de cases.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide la création d'un columbarium au cimetière,
- retient et approuve les devis de :
 - * CIMTEA de Saint-Avold pour 12 cases pour un montant de 8.979,08 € TTC,
 - * Royer Frères de Moosch pour l'aménagement du site à l'intérieur du cimetière pour un montant de 2.423,57 € TTC,
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2009, article 21316.

8° / POINT : DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES :

Le budget primitif 2009 prévoit des travaux de mise en conformité et d'amélioration des installations d'éclairage public et par délibération en date du 10/03/2009, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre à CALEO de Guebwiller.

Une procédure adaptée a été lancée sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin et deux offres sont parvenues à la mairie dans les délais impartis.

Elles émanent de

| ENTREPRISES | TRANCHE FERME | TRANCHE CONDITIONNELLE |
|--|----------------------|-------------------------------|
| Ets EHRHART et Fils <i>Wintzenheim (68)</i> | 5747 € HT | 4251 € HT |
| VIGILEC <i>Sélestat (67)</i> | 9316 € HT | 5452 € HT |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide les travaux de mise en conformité et d'amélioration des installations d'éclairage public,
- retient et approuve, suite à l'ouverture des plis, le devis des Ets Ehrhart et Fils de Wintzenheim (68) pour un montant de 9.998 € HT (tranche ferme et tranche conditionnelle),
- les crédits sont prévus au budget primitif 2009, article 2315.

9°/ POINT : AMENAGEMENT RUE PRINCIPALE (tronçon compris entre les rues de la Fonderie et de l'Eglise) ET PLACE DE L'EGLISE :

A/ RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES :

Par délibération en date du 17/04/2009, le Conseil Municipal a confié la mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux au bureau d'études Cocyclique de Soultz. Ce dernier a préparé les dossiers adéquats en vue de l'appel d'offres « procédure adaptée » qui a été lancée sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin et qui a parue dans le journal « L'Alsace ». 9 offres sont parvenues à la mairie dans les délais impartis.

Elles émanent de

- LOT N°1 VOIRIE

| ENTREPRISES | MONTANT HORS TAXE |
|--|------------------------------|
| COLAS <i>Pfastatt (68)</i> | 115 902,52 € |
| SETA <i>Marckolsheim (68)</i> | 106 082,89 € |
| TP SCHNEIDER <i>Wittenheim (68)</i> | 117 824,79 € |
| ROYER Frères <i>Moosch (68)</i> | 108 477,85 € |
| STPM MADER <i>Guebwiller (68)</i> | 92 010.42 € |

- LOT N°2 CABLES

| ENTREPRISES | MONTANT HORS TAXE |
|----------------------------------|------------------------------|
| TAMAS <i>Wittenheim (68)</i> | 15 214,65 € |
| LRE <i>Illfurth (68)</i> | 17 817,46 € |
| WERNY <i>Wittelsheim (68)</i> | 15.970,67 € |
| VIGILEC <i>Sélestat (67)</i> | 18 658,45 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide les travaux d'aménagement de la rue Principale (tronçon compris entre les rues de la Fonderie et de l'Eglise) et de la place de l'église,
- retient et approuve les offres des entreprises suivantes suite à l'ouverture des plis du 10/06/2009 :

* **lot n° 1 – VOIRIE** : STP MADER de Guebwiller (68) pour un montant de 92.010,42 € HT

* **lot n° 2 – CÂBLES** : WERNY de Wittelsheim (68) pour un montant de 15.970,67 € HT

- les crédits sont prévus au budget primitif 2009, article 2315.

B/ CONVENTION DE MANDAT AVEC LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN :

La part des travaux affectant l'emprise de la RD se fera sous maîtrise d'ouvrage du Département, ce dernier confiant à la Commune de Wuenheim le soin de réaliser l'ensemble de l'opération dans le cadre d'un mandat.

La commune de Wuenheim assurera le préfinancement des dépenses de l'opération puis sera remboursée par le Département sur la base des justificatifs des dépenses (dans l'hypothèse d'une participation financière départementale).

Le Conseil Municipal est invité à :

- donner son accord pour la passation d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Département dans le cadre de l'opération d'aménagement de la RD 5 IV (convention ci-jointe) ;
- autoriser le Maire à signer la convention de mandat pour le compte de la Commune de Wuenheim.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

10° / POINT : REVISION DU P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) ET TRANSFORMATION EN P.L.U.(Plan Local d'Urbanisme) : DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

Le Conseil Municipal, invité à débattre sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), approuve les quatre orientations suivantes :

Objectif N° 1 : privilégier une progression démographique réaliste

Objectif N° 2 : rééquilibrer l'urbanisation par une nouvelle trame urbaine en lien avec la ville de Soultz

Objectif N° 3 : garantir la diversité des milieux et des paysages naturels

Objectif N° 4 : conforter la partie Ouest du ban communal dans une fonction liée au tourisme/loisirs

M. le Maire annonce ensuite la suite du calendrier.

11° / POINT : PLAN DE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE DANS LES ECOLES RURALES :

Le ministère de l'Education Nationale a lancé officiellement « le plan du développement du Numérique dans les écoles rurales ». Ce programme, initié dans le cadre du Plan de relance et doté d'un budget de 50 millions d'euros, prévoit l'équipement numérique de 5000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants.

Le nombre de projets susceptibles d'être retenus pour le département du Haut-Rhin s'élève à 56.

Compte tenu du calendrier de l'opération, la commune de Wuenheim en date du 15 mai 2009 a retourné à l'Inspection Académique la déclaration d'intention pour son école élémentaire. Entre-temps, les modalités de mise en œuvre de cette opération ont été présentées, dans le cadre d'un forum, le 27 mai dernier. Mme Fugler, Adjoint au Maire, y a participé.

Les enseignantes de l'école ont également été contactées à ce sujet et ont fait savoir à la Municipalité qu'elles ne souhaitent pas, pour l'instant, adhérer à cet équipement numérique.

Le Conseil Municipal se range à l'avis des enseignantes de l'école élémentaire « le Gros Chêne ».

Par ailleurs, le Conseil Municipal donne son accord pour faire un diagnostic de l'équipement informatique actuel de la salle informatique en relation avec le service informatique de l'Inspection Académique.

12° / POINT : DEPENSES POUR FÊTES ET CEREMONIES :

Le dimanche 14 juin 2009, M. l'Abbé Nicolas Acker de Wuenheim a célébré sa première messe en l'église Saint-Gilles. A cette occasion, une croix lui a été offerte pour un montant de 315 €.

Le Conseil Municipal est invité à donner son accord pour la prise en charge par la commune de ce cadeau.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

13° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :

- **"Toutes Commissions" du 12/05/2009 + jeunes de 9 à 17 ans** : la création d'un Conseil Municipal des Jeunes a été finalisée et des élections auront lieu courant juin 2009.

- **Commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme-Associations" du 18/05/2009** : ont été abordés l'installation d'un columbarium dans l'enceinte du cimetière, les déclarations préalables d'urbanisme en cours et le plan de développement du numérique pour les écoles des communes rurales.

- **"Toutes Commissions" du 09/06/2009 + jeunes de 9 à 17 ans** : il a été procédé à l'élection du Maire et de 3 Adjoints du Conseil Municipal des Jeunes et la mise en place de 2 commissions.

- **"Toutes Commissions" du 12/06/2009** : les conseillers ont pris connaissance de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 23/06/2009.

14° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :

- **Conseil de Communauté de Communes du 27/05/2009** : les points principaux consistaient en l'installation de délégués communautaires, le transport, le centre nautique intercommunal, l'aire d'accueil des gens du voyage, le gymnase de Buhl, la souscription d'emprunts, la pépinière d'entreprises, l'office de tourisme intercommunal, le camping, le syndicat mixte pour l'aménagement du massif du Markstein-Grand'Ballon et les affaires relatives au personnel.

- **Conseil Général du Haut-Rhin du 29/05/2009** : réforme visant à l'élaboration d'un Contrat de Territoire de Vie.

- **Association des Maires du Haut-Rhin du 30/05/2009** : loi sur le handicap : obligations des collectivités locales en matière d'accessibilité.

- **Syndicat Intercommunal de Production et de distribution d'eau potable de la Lauch (SIPDEPL) du 08/06/2009** : M. l'Adjoint Siffert a fait un rapide compte-rendu de cette réunion : le SIVU est opérationnel et le remplacement de la conduite d'eau sur le tronçon des travaux rue Principale sera réalisé.

15° / POINT : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE :

M. le Maire fait le compte-rendu de ses délégations au Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain : 4 déclarations d'intention d'aliéner un bien ont été signées depuis le début de l'année 2009.

- Marchés Publics : 2 avis d'appel public à la concurrence ont été lancés en procédure adaptée : le premier pour la mise en conformité de l'éclairage public et le second pour l'aménagement de la rue Principale et de la place de l'Eglise.

Le Conseil Municipal donne quitus à M. le Maire pour ses délégations.

16° / POINT : DIVERS :

* acceptation d'un don : M. le Maire informe ses collègues que M. Hans Grünewald de Grävenwiesbach, Citoyen d'Honneur, lui a remis une somme de 700 € lors de sa venue le 31/05/2009 qui a été versée à la trésorerie le 05/06/2009. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce don et remercie le généreux donateur.

* Brigade Verte : bilan d'activité du 01/03 au 30/04/2009 : 27 passages et/ou interventions sur le ban communal : il est principalement fait mention d'interventions concernant les aboiements intempestifs de chiens.

M. le Maire fait un appel aux habitants à l'approche de la période estivale pour l'observation des règles de tranquillité publique et des bruits de voisinage.

* M. Mechler, Conseiller, souhaite intervenir au sujet d'un article de presse paru le 29/05/2009 dans le journal « L'Alsace » au sujet de l'aire d'accueil des gens de voyage de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, d'un coût prévisionnel de 2.050.000 € pour 40 personnes : il souligne le désengagement de l'Etat (- 40 %) qui amène à faire payer la différence aux contribuables des 17 communes. Il propose de diminuer le nombre de places ou d'abandonner ce projet.

M. le Maire clôt la séance à 21h15 après avoir souhaité de bonnes vacances à tous.